

DERNIERE HEURE

L'Intervention Italienne

LA POPULATION CIVILE DE POLA EVACUEE

Rome, 20 juin. Le « Messagero » annonce que la population civile de Pola a été évacuée. Pola, le grand port militaire autrichien, compte 45,000 habitants.

SUR LE FRONT ITALIEN

Rome, 20 juin. Un habitant de Trente a déclaré à la « Tribuna » que l'immense quantité de prisonniers italiens et de blessés occupent Trente. Le commandant du château a l'ordre de faire sauter le bâtiment avec tous ses habitants le jour où les soldats italiens occuperaient Trente. Le château se trouvant au centre de la ville, cette dernière est condamnée au même sort. Les Autrichiens ont d'ailleurs détruit d'autres villes, notamment Rovereto et Riva. Un correspondant du « Giornale d'Italia » écrit à son journal que les garnisons de Trente, Rovereto et Riva ont été remplacées parce que les soldats slaves, roumains, tchèques et italiens qui les occupaient refusaient de marcher contre l'Italie.

LES RUSSSES

UN REGIMENT ALLEMAND ANEANTI

Petrograd, 19 juin. Voici quelques détails sur la destruction du régiment allemand par la cavalerie russe mentionnée dans la Communiqué :

C'était au moment le plus critique du combat de Lubaczow. Les Allemands avaient réussi à enfoncer la partie ouest du front de Lubaczow et commencé une progression rapide au nord vers le village de Futory.

Les forces de notre infanterie qui se battaient depuis quatre jours de la manière la plus intense étaient épuisées. A ce moment, le général Volochinok, qui appuyait l'infanterie avec de la cavalerie, lança plusieurs régiments de Hussards de Tobolsk et de Kouroum, dans une charge contre les Allemands; ceux-ci, saisis de panique sur tout le front d'attaque se retirèrent à fuir.

Le 21e régiment attendait lui presque entièrement détruit à coup de piques et de sabres, notre poursuite se continua jusqu'au village Dolzow, où les réserves allemandes, venant du front, occupèrent un poste militaireux par suite de l'attaque, qui ne nous a coûté que 200 tués et blessés.

Nous avons réussi à arrêter le développement des succès de l'ennemi qui avait repris l'attaque dans cette journée.

LA DEFENSE DE LEMBERG

Copenhague, 20 juin. Les journaux de Berlin ont dit que les Russes avaient des troupes magnifiquement entraînées d'Offensia à Grodek. Cela, croit-on, veut dire que les Russes ont l'intention de défendre fortement Lemberg. On annonce que, le grand-duc Nicolas, qui Lemberg devait être défendue à tout prix.

La Guerre contre la Turquie

EXECUTION D'ARMÉNIENS A CONSTANTINOULE

Rubars, 20 juin. Vingt Arméniens soi-disant convaincus d'ingérence en vue de former une armée indépendante, ont été pendus le 16 juin en face du ministère de la guerre, à Constantinople.

LES NEUTRES

La Roumanie

On annonce de source autorisée que les propositions faites récemment par un groupe de l'opposition roumaine au sujet des concessions d'obstacles ont été rejetées. Elles ont été mal accueillies par François-Joseph, lequel aurait déclaré au comte Andrássy, porteur de ces propositions :

« Si moi, ni qui ce soit en Hongrie, ne consentirai à céder la Bukovine. La question d'une autonomie pour les Roumains de Transylvanie n'aurait même pas été soulevée pour la simple raison que la Roumanie ne s'en serait pas contentée. »

François-Joseph aurait ajouté :

« Laissons les événements suivre leurs cours et que la fortune des armes décide cette question si complexe. »

La diplomatie hongroise tiendrait beaucoup à ce que François-Joseph ait été plus content de l'intervention de la Roumanie et pour elle un cauchemar continué. En général, il faut reconnaître qu'à Berlin on ne s'est fait presque plus d'illusions au sujet de la Roumanie et les Roumains commencent à préparer l'opinion publique à la possibilité d'une entrée en scène.

En Grèce

MESURES MILITAIRES

Athènes, 20 juin. Les hommes de la classe 1912 ayant achevé leur service sont maintenant sous les drapeaux comme réservistes de la classe 1912, et ceux des nouvelles provinces, nés en 1888 et 1889.

Démenti grec

LE RAVITAILLEMENT DES SOUS-MARINS ALLEMANDS

Athènes, 20 juin. On dément absolument de source officielle les bruits que les autorités grecques auraient facilité le passage de ravitaillement allemands à bord d'un sous-marin dans les eaux grecques et que les Grecs auraient livré aux forces alliées et que le consul de Grèce à Odessa révélait de son côté ceux de la flotte russe.

Deux Généraux

tombs glorieusement

Paris, 20 juin. Parmi les citations à l'ordre de l'armée, nous relevons les deux suivantes :

Le général Babel, commandant une division d'infanterie : « S'est sacrifié pour et sans reproche, chez nous et à l'étranger, a pris la part la plus active et la plus brillante à tous les combats qui se sont déroulés depuis le début de la guerre. Il est mort d'une blessure le 10 mai 1915. »

Le général Stern, commandant une division d'infanterie : « Officier de grand mérite, d'une intelligence et d'une énergie remarquables. A été tué au combat le 10 mai 1915. »

La Croix de Guerre

à quatre Françaises

Soissons, 20 juin. Depuis le début de la guerre, quatre femmes vaillantes, à Soissons, malgré les bombardements, ont travaillé sans interruption, et se dévouent au bien public. Aussi le gouvernement, en témoignage de reconnaissance pour leur admirable attitude leur a-t-il conféré la Croix de Guerre.

Ce sont : la supérieure de l'Institut Marie-Claire, Mlle Jeanne et Mlle Jeanne de Gouville de Maistre. La remise de leur décoration vient de leur être faite avec le cérémonial militaire. Les deux sœurs et leur mère, Mlle Jeanne de Maistre, ont été décorées de la Croix de Guerre.

Mort d'un Français d'Alsace

Genève, 20 juin. Le professeur Koberlé, une des gloires de la vieille école de médecine française de Strasbourg, est décédé dans cette ville après une courte maladie à quatre-vingt-sept ans. Les professeurs Koberlé et Koberlé ont été les premiers opérateurs de la laparotomie et de la lithotomie. Le gouvernement français le fit chevalier de la Légion d'honneur et, quelques années plus tard, officier. Demeurant à Alsace après l'annexion, le professeur Koberlé fut réintégré dans son pays par le gouvernement français et fut nommé professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg.

Une bonne réponse

Paris, 20 juin. On se souvient que la Ligue des Droits de l'Homme avait demandé au gouvernement de faire connaître officiellement le chiffre de nos prisonniers et de nos morts.

Le ministre de la guerre vient de répondre au président de la Ligue que cette publication n'était pas de son ressort. Le professeur Koberlé, président de la Ligue, a répondu par une lettre où il a fait connaître le chiffre de nos prisonniers et de nos morts.

« L'ennemi n'a écopé d'aucune impatience, ajoute M. Millerand; vous pouvez constater vous-même sa sérénité héroïque. Une initiative prématurée pourrait au contraire nous nuire. Les opérations de guerre sont de préférence à des discussions inopportunes. »

Guerre d'endurance

London, 20 juin. Le « Westminster Gazette » fait remarquer que volent deux mois que dure l'attaque en Galicie, sans avoir produit encore un résultat décisif, mais en coûtant chaque jour de grosses pertes aux Allemands qui ne peuvent pas continuer ces opérations de foras contingents pour les jours suivants.

Cette guerre est avant tout une guerre d'endurance. Quelques formidables que puissent être l'organisation et les ressources de l'Allemagne, elle ne peut pas continuer indéfiniment à soutenir une telle lutte. Elle n'est pas douée qu'elle est capable d'opposer une résistance longue et obstinée aux armées alliées. Les alliés veulent lui faire subir, mais il n'est pas douteux non plus quelle souffre énormément de l'usure de cette guerre et que tous ses efforts atteindront leur limite avant que les alliés aient pu profiter de sa faiblesse.

Hier également ont été vos deux taches venant de l'ouest et rentrant en Allemagne.

Préparatifs allemands

Amsterdam, 20 juin. Suivant le « Telegraaf », 400,000 travailleurs des chemins de fer seront dans peu de temps appelés sous les drapeaux. Pour remplacer les hommes, on instruit un grand nombre de jeunes soldats, les uns par les autres, les autres par quatre zepplins ont été vus hier soir au-dessus du Brabant belge, allant dans la direction d'Anvers.

Cette guerre est avant tout une guerre d'endurance. Quelques formidables que puissent être l'organisation et les ressources de l'Allemagne, elle ne peut pas continuer indéfiniment à soutenir une telle lutte. Elle n'est pas douée qu'elle est capable d'opposer une résistance longue et obstinée aux armées alliées. Les alliés veulent lui faire subir, mais il n'est pas douteux non plus quelle souffre énormément de l'usure de cette guerre et que tous ses efforts atteindront leur limite avant que les alliés aient pu profiter de sa faiblesse.

En Angleterre

UN DISCOURS DE M. BONAR LAW SUR L'ORGANISATION NATIONALE

London, 20 juin. Dans une brève adresse à l'école de Shrewsbury M. Bonar Law, une fois de plus, affirmant la nécessité d'une organisation nationale. « Nous vivons à-t-il dit, au milieu de la convulsion la plus formidable qui ait été provoquée sur terre et par la main de l'homme. Il n'y a qu'une issue à cet état de choses, la victoire ou la ruine; or, cette victoire ne saurait être remportée par nos soldats et nos marins, mais par leur valeur et leur courage. Nous devons donc nous organiser, si nous ne voulons pas être vaincus par la nation. »

En Allemagne

LA VERITE DEPUIS EN HAUT LIEU

Paris, 20 juin. Le « Petit Journal » dit que la princesse de Bavière, la duchesse de Saxe-Cobourg, les familles Radziwili et Talleyrand, ayant, comme telle, des attaches françaises, aurait manifesté, au cours de la guerre, des sentiments qui auraient été en haut lieu.

« Les messages de rigueur à son égard s'en seraient suivis. »

Il ne s'agit de rien moins que de l'arrestation du prince de Radziwili, qui aurait pris vivement parti pour la France et, depuis cette époque, il n'est plus en contact avec les Allemands. Il est resté en France, confiné dans leur terre de Jaroslchin, province de Pologne.

« Ce ne seraient pas, d'ailleurs, les deux seuls personnages de haut rang, aristocrates d'Allemagne, qui se trouveraient dans ce cas; plusieurs, qui ont conservé des relations en France et ont toujours été corrects à l'égard de notre pays, éprouveraient l'antipathie de l'empereur et de son entourage. »

En Autriche-Hongrie

GRAVES DISSENTIMENTS

Zurich, 20 juin. La presse hongroise commente l'audace des chefs de l'opposition auprès de François-Joseph.

« C'est un événement des plus importants. Le régime du parti Tisza que nous subissons à tout prix en œuvre pour tenir les véritables représentants de la nation à l'écart de la Cour. Les Financiers, au détriment de la guerre, il a fallu chercher le contact direct entre le souverain et les hommes qui, représentent la véritable majorité nationale pour qu'il n'y ait pas de mésintelligence. »

Nous nous sommes déclarés qu'il n'y avait pas de question de constituer un ministère de conservation entre le comte Tisza et l'opposition, l'Autriche est infranchissable; Tisza n'a pas voulu former un cabinet de concentration arrivant avant la plupart du temps, mais maintenant, après la guerre nous saurons lui demander des comptes.

Le « Magyar Ország » déclare :

« On veut faire apparaître le comte Tisza comme le représentant de la nation hongroise tout entière. En présence de cette manœuvre nous constatons que l'opposition est anémique à refuser sa confiance au comte Tisza et qu'elle considère sa politique comme l'antagonisme voire dangereuse pour le pays. »

200,000 Italiens internés en Autriche

Rome, 20 juin. Suivant le « Messagero », 200,000 Italiens sont internés dans les camps de concentration en Autriche-Hongrie.

Secours aux prisonniers de guerre

Paris, 20 juin. Le Comité international de la Croix-Rouge à Genève croit devoir rappeler aux familles qui ont vu leurs fils ou leurs frères prisonniers en Allemagne du pain ordinaire, sel, sucre et autres produits de première nécessité. Seul le pain recuit convient en bon état.

Les Catholiques allemands et la Guerre

Bâle, 20 juin. La Gazette de l'Allemagne du Nord a annoncé que le docteur S. Schaefer, de Berlin, vient de publier une brochure en vue de réfuter l'ouvrage français : « La Guerre allemande et le Catholicisme. »

Le Comité de 77 personnes allemandes de la Croix-Rouge à Genève a développé une lettre de protestation pour répondre à toutes les attaques dirigées contre le catholicisme allemand. La Gazette de Cologne a publié un article critique sur le « Catholicisme et la Guerre allemande et le Catholicisme. »

La Situation

Paris, 20 juin. Nous avons pu avancer notre travail sur la partie dont nous avions besoin de la route nationale de Béthune à Châteauneuf-Thierry, qui passe à un kilomètre à l'ouest d'Angres et de Givency-en-Gohelle.

« Nous avons pu avancer notre travail sur la partie dont nous avions besoin de la route nationale de Béthune à Châteauneuf-Thierry, qui passe à un kilomètre à l'ouest d'Angres et de Givency-en-Gohelle. »

« Nous avons pu avancer notre travail sur la partie dont nous avions besoin de la route nationale de Béthune à Châteauneuf-Thierry, qui passe à un kilomètre à l'ouest d'Angres et de Givency-en-Gohelle. »

La Piraterie allemande

A PROPOS DE LA DESTRUCTION DU « DRESDEN »

Santiago-de-Chili, 20 juin. Le ministre d'Allemagne a transmis au chancelier cathén une pétition de la Note anglaise sur la destruction du « Dresden ».

Le chancelier de Chili a répondu au ministre d'Allemagne que la chancellerie allemande ne s'était pas encore expliquée sur la Note anglaise. Le Chili avait protesté contre les actes commis par le « Dresden » sur les côtes chiliennes, il ne pouvait se prononcer, car il considère que le gouvernement allemand doit s'expliquer avec le ministre de Chili à Berlin, où la question a été transmise.

La Question des Munitions

EN ANGLETERRE

London, 20 juin. Les journaux annoncent que M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, et M. Lloyd George, ministre anglais des munitions, ont eu hier une conférence au cours de laquelle ils ont traité diverses questions relatives aux munitions.

AUX ETATS UNIS

New-York, 20 juin. L'assignation des Allemands de Milwaukee, des postributes avait été tentée à une fabrique de munitions d'artillerie pour obtenir du juge d'instruction l'interdiction de ne pas fabriquer de munitions.

Cet espoir vient d'être déçu; l'affaire a abouti à une décision judiciaire conforme aux règles du droit international et aux intérêts des alliés. Le juge a déclaré que l'Allemagne n'a pas le droit de fabriquer des munitions d'artillerie, mais que son trafic ne pouvait à aucun titre être entravé.

Les Commandes allemandes aux Etats-Unis

New-York, 20 juin. A la suite des investigations qu'il a faites dans les grandes manufactures d'armes et de munitions de Bridgeport et Waterbury, le « New-York Herald » annonce que des agents allemands ont acheté de nombreuses munitions dans ces manufactures, 15 % de la production de Bridgeport, 12 % de celle de Hartford, et 10 % de celle de Waterbury.

Ces munitions, qui ont été achetées, payées et livrées, doivent parvenir en Allemagne puisées sans doute dans les stocks de munitions de ces manufactures d'armes et de munitions de Bridgeport et Waterbury.

Les Obsèques de l'aviateur Warnford

Versailles, 20 juin. Les dernières dispositions pour le transport en Angleterre du corps du malheureux Warnford viennent d'être prises. Demain matin à cinq heures trente, un fourgon des pompes funèbres prendra le corps à l'hôpital de l'Intra-Palace pour le conduire à la gare Saint-Lazare, d'où il sera expédié à Dieppe par le train de 8 h. 51.

Il n'y aura pas d'honneurs rendus à Versailles, les funérailles nationales se feront à l'église de la rue de Valenciennes. Les corps seront enterrés dans un cimetière de bois converti en chapelle.

Depuis hier, de nombreuses gerbes et couronnes de fleurs ont été déposées sur les cercueils des deux aviateurs qui recouvrent le gracieux anglais et le pavillon des Etats-Unis d'Amérique.

Sur le cercueil du lieutenant Warnford ont été déposés les couronnes du gouverneur de l'Etat de Paris, celle des officiers français attachés au corps des aviateurs anglais; un aéroplane de dimensions réduites et tout en fleurs, a été déposé par les soins des sous-officiers et soldats de l'hôpital de l'Intra-Palace, qui ont fait un service d'ordre.

Le Bluff à la Bourse de Berlin

Genève, 20 juin. Les bulletins des Bourses allemandes, sans citer aucun chiffre, puisque c'est interdit sous les peines les plus sévères, parlent chaque jour de la fermeté et de la confiance inébranlables qui régnaient dans le monde des affaires. Ils ont même l'audace de soutenir que si les cours sont tenus secrets c'est afin d'éviter la spéculation à la hausse, qui aurait de sérieuses conséquences sur le marché des valeurs allemandes.

Le 3 1/2 % prussien, coté 85 50 dans les premiers jours du mois d'août dernier, se trouve à présent coté à 84 50, et le 4 1/2 % autrichien émis en 1914 à 95 50, il est tombé à 84.

La Récolte russe

Paris, 20 juin. Les rapports reçus des principaux centres de la récolte indiquent que les premières évaluations de la récolte des céréales sont promises de récoltes extraordinairement abondantes, tant dans le Nord qu'en Crimée.

Deux Espionnes condamnées

Nancy, 20 juin. Le conseil de guerre de Lunéville vient de condamner à cinq ans de prison une jeune femme qui se livrait à l'espionnage pour le compte de l'Allemagne. Elle avait reçu comme prix de sa trahison une somme de 3,000 marks et un laissez-passer.

Le Raid de Karlsruhe

UN TELEGRAMME TENDANCIEUX DE BERLIN

Amsterdam, 20 juin. Un télégramme de la responsabilité à Amsterdam assure de discréditer les aviateurs français en déclarant qu'ils étaient avertis sans aucun doute que dans le château de Margrave, qui fut constamment encombé, se trouvaient les plans de la grande duchesse Louise et du roi de Suède.

Le télégramme dit que plusieurs éclats parvinrent dans la chambre de la baronne Sophie Hochschild et que les fils du prince Max de Bode, dont le plan de la grande duchesse Louise, fut déposé à l'échappatoire que par miracle.

Le nombre des victimes du raid est établi maintenant; il y eut 27 tués et 60 blessés; 70 bombes furent jetées sur la ville même endommageant plus de 200 maisons.

SUR MER

LA DESTRUCTION DU SOUS-MARIN U-29 EST CONNUE A BERLIN

Zurich, 20 juin. Le « Journal de Berlin », à Paris, confirme de source autorisée que le sous-marin U-29, commandé par le capitaine Widdington, a été coulé par un vapeur anglais.

Les Voleurs de nos Soldats

Paris, 20 juin. Le tribunal a rendu son jugement dans la poursuite intentée à dix-sept employés du vestiaire du Secours national et son sous-chef Gullmann qui ont volé la plus grande partie de responsabilité, ont été condamnés chacun à dix-huit mois de prison. Deux hommes ne purent être acquittés. Les femmes ont encouru des peines variant de quinze jours à six mois de prison; mais toutes ont bénéficié de la loi de sursis. Enfin, une mineure a été acquittée comme ayant agi sans discernement et rendue à sa famille, mais en liberté surveillée.

La Révolution à Haïti

Le Cap-Haïtien, 20 juin. Les troupes du gouvernement ont pris le Cap-Haïtien; le chef révolutionnaire Bodo s'est enfui. La canonnière française « Descartes », a débarqué des hommes de son équipage. La ville est tranquille.

Topographie de la Guerre

FRONT ITALIEN

Paris, 20 juin. Le Freikopel, dont parle le communiqué italien, est dans les Alpes Carniques, à l'ouest de Collina. Pavia est entre Turin et Gorizia.

FRONT RUSSE

Paris, 20 juin. Suwalki, dont il est question dans le communiqué russe, est à l'est de la frontière de la Prusse orientale, à 25 kilomètres environ, et au sud-est de Kaulvarwa.

La Hawka est un affluent de droite de la Bzur.

Le rivière Tanef, affluent du San qui coule le sud-est de la frontière en territoire russe, se jette dans le San, un peu au nord de Rudnik. La ligne des lacs de Grodek, d'autre part, est une ligne de défense définitive; elle passe à l'est de Bawarska. Entre la rivière Tanef et ce chaînon des lacs de Grodek il y a un intervalle de 20 kilomètres.

L'Inberow est sur la Lubaczowka. Kame est un affluent de la Lubaczowka. Rudnik est un affluent de la Lubaczowka. Rudnik est à l'est. Le front ouest, Rudnik, se trouve à l'est de la frontière autrichienne, jusqu'à l'est de Czernowitz, en territoire autrichien.

La Situation

Paris, 20 juin. Nous avons pu avancer notre travail sur la partie dont nous avions besoin de la route nationale de Béthune à Châteauneuf-Thierry, qui passe à un kilomètre à l'ouest d'Angres et de Givency-en-Gohelle.

« Nous avons pu avancer notre travail sur la partie dont nous avions besoin de la route nationale de Béthune à Châteauneuf-Thierry, qui passe à un kilomètre à l'ouest d'Angres et de Givency-en-Gohelle. »

« Nous avons pu avancer notre travail sur la partie dont nous avions besoin de la route nationale de Béthune à Châteauneuf-Thierry, qui passe à un kilomètre à l'ouest d'Angres et de Givency-en-Gohelle. »

La Piraterie allemande

A PROPOS DE LA DESTRUCTION DU « DRESDEN »

Santiago-de-Chili, 20 juin. Le ministre d'Allemagne a transmis au chancelier cathén une pétition de la Note anglaise sur la destruction du « Dresden ».

Le chancelier de Chili a répondu au ministre d'Allemagne que la chancellerie allemande ne s'était pas encore expliquée sur la Note anglaise. Le Chili avait protesté contre les actes commis par le « Dresden » sur les côtes chiliennes, il ne pouvait se prononcer, car il considère que le gouvernement allemand doit s'expliquer avec le ministre de Chili à Berlin, où la question a été transmise.

La Question des Munitions

EN ANGLETERRE

London, 20 juin. Les journaux annoncent que M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, et M. Lloyd George, ministre anglais des munitions, ont eu hier une conférence au cours de laquelle ils ont traité diverses questions relatives aux munitions.

AUX ETATS UNIS

New-York, 20 juin. L'assignation des Allemands de Milwaukee, des postributes avait été tentée à une fabrique de munitions d'artillerie pour obtenir du juge d'instruction l'interdiction de ne pas fabriquer de munitions.

Cet espoir vient d'être déçu; l'affaire a abouti à une décision judiciaire conforme aux règles du droit international et aux intérêts des alliés. Le juge a déclaré que l'Allemagne n'a pas le droit de fabriquer des munitions d'artillerie, mais que son trafic ne pouvait à aucun titre être entravé.

Les Commandes allemandes aux Etats-Unis

New-York, 20 juin. A la suite des investigations qu'il a faites dans les grandes manufactures d'armes et de munitions de Bridgeport et Waterbury, le « New-York Herald » annonce que des agents allemands ont acheté de nombreuses munitions dans ces manufactures, 15 % de la production de Bridgeport, 12 % de celle de Hartford, et 10 % de celle de Waterbury.

Ces munitions, qui ont été achetées, payées et livrées, doivent parvenir en Allemagne puisées sans doute dans les stocks de munitions de ces manufactures d'armes et de munitions de Bridgeport et Waterbury.

Les Obsèques de l'aviateur Warnford

Versailles, 20 juin. Les dernières dispositions pour le transport en Angleterre du corps du malheureux Warnford viennent d'être prises. Demain matin à cinq heures trente, un fourgon des pompes funèbres prendra le corps à l'hôpital de l'Intra-Palace pour le conduire à la gare Saint-Lazare, d'où il sera expédié à Dieppe par le train de 8 h. 51.

Il n'y aura pas d'honneurs rendus à Versailles, les funérailles nationales se feront à l'église de la rue de Valenciennes. Les corps seront enterrés dans un cimetière de bois converti en chapelle.

Depuis hier, de nombreuses gerbes et couronnes de fleurs ont été déposées sur les cercueils des deux aviateurs qui recouvrent le gracieux anglais et le pavillon des Etats-Unis d'Amérique.

Sur le cercueil du lieutenant Warnford ont été déposés les couronnes du gouverneur de l'Etat de Paris, celle des officiers français attachés au corps des aviateurs anglais; un aéroplane de dimensions réduites et tout en fleurs, a été déposé par les soins des sous-officiers et soldats de l'hôpital de l'Intra-Palace, qui ont fait un service d'ordre.

Le Bluff à la Bourse de Berlin

Genève, 20 juin. Les bulletins des Bourses allemandes, sans citer aucun chiffre, puisque c'est interdit sous les peines les plus sévères, parlent chaque jour de la fermeté et de la confiance inébranlables qui régnaient dans le monde des affaires. Ils ont même l'audace de soutenir que si les cours sont tenus secrets c'est afin d'éviter la spéculation à la hausse, qui aurait de sérieuses conséquences sur le marché des valeurs allemandes.

Le 3 1/2 % prussien, coté 85 50 dans les premiers jours du mois d'août dernier, se trouve à présent coté à 84 50, et le 4 1/2 % autrichien émis en 1914 à 95 50, il est tombé à 84.

La Récolte russe

Paris, 20 juin. Les rapports reçus des principaux centres de la récolte indiquent que les premières évaluations de la récolte des céréales sont promises de récoltes extraordinairement abondantes, tant dans le Nord qu'en Crimée.

Deux Espionnes condamnées

Nancy, 20 juin. Le conseil de guerre de Lunéville vient de condamner à cinq ans de prison une jeune femme qui se livrait à l'espionnage pour le compte de l'Allemagne. Elle avait reçu comme prix de sa trahison une somme de 3,000 marks et un laissez-passer.

Le Raid de Karlsruhe

UN TELEGRAMME TENDANCIEUX DE BERLIN

Amsterdam, 20 juin. Un télégramme de la responsabilité à Amsterdam assure de discréditer les aviateurs français en déclarant qu'ils étaient avertis sans aucun doute que dans le château de Margrave, qui fut constamment encombé, se trouvaient les plans de la grande duchesse Louise et du roi de Suède.

Le télégramme dit que plusieurs éclats parvinrent dans la chambre de la baronne Sophie Hochschild et que les fils du prince Max de Bode, dont le plan de la grande duchesse Louise, fut déposé à l'échappatoire que par miracle.

Le nombre des victimes du raid est établi maintenant; il y eut 27 tués et 60 blessés; 70 bombes furent jetées sur la ville même endommageant plus de 200 maisons.

SUR MER

LA DESTRUCTION DU SOUS-MARIN U-29 EST CONNUE A BERLIN

Zurich, 20 juin. Le « Journal de Berlin », à Paris, confirme de source autorisée que le sous-marin U-29, commandé par le capitaine Widdington, a été coulé par un vapeur anglais.

Les Voleurs de nos Soldats

Paris, 20 juin. Le tribunal a rendu son jugement dans la poursuite intentée à dix-sept employés du vestiaire du Secours national et son sous-chef Gullmann qui ont volé la plus grande partie de responsabilité, ont été condamnés chacun à dix-huit mois de prison. Deux hommes ne purent être acquittés. Les femmes ont encouru des peines variant de quinze jours à six mois de prison; mais toutes ont bénéficié de la loi de sursis. Enfin, une mineure a été acquittée comme ayant agi sans discernement et rendue à sa famille, mais en liberté surveillée.

La Révolution à Haïti

Le Cap-Haïtien, 20 juin. Les troupes du gouvernement ont pris le Cap-Haïtien; le chef révolutionnaire Bodo s'est enfui. La canonnière française « Descartes », a débarqué des hommes de son équipage. La ville est tranquille.

Topographie de la Guerre

FRONT ITALIEN

Paris, 20 juin. Le Freikopel, dont parle le communiqué italien, est dans les Alpes Carniques, à l'ouest de Collina. Pavia est entre Turin et Gorizia.

FRONT RUSSE

Paris, 20 juin. Suwalki, dont il est question dans le communiqué russe, est à l'est de la frontière de la Prusse orientale, à 25 kilomètres environ, et au sud-est de Kaulvarwa.

La Hawka est un affluent de droite de la Bzur.

Le rivière Tanef, affluent du San qui coule le sud-est de la frontière en territoire russe, se jette dans le San, un peu au nord de Rudnik. La ligne des lacs de Grodek, d'autre part, est une ligne de défense définitive; elle passe à l'est de Bawarska. Entre la rivière Tanef et ce chaînon des lacs de Grodek il y a un intervalle de 20 kilomètres.

L'Inberow est sur la Lubaczowka. Kame est un affluent de la Lubaczowka. Rudnik est un affluent de la Lubaczowka. Rudnik est à l'est. Le front ouest, Rudnik, se trouve à l'est de la frontière autrichienne, jusqu'à l'est de Czernowitz, en territoire autrichien.

ETABLISSEMENT THERMAL

VECHY

Ouvert depuis le 1^{er} Mai

Nombreux Hôtels et Villas

PRODUITS RESINEUX

TEREANTHINE. — Disponible, 38 sh. 9; printemps, 37 sh. 12; automne, 37 sh. 9.

RESINE. — Disponible, 12 sh.

Chronique Régionale

Landes

LALUQUE

Mort par la patrie. — Les habitants de Lalauque, où la famille Justin Dupin, de Rion, a longtemps habité et ne compte que des amis, ont appris avec un grand serrement de cœur, mais non sans fierté, la mort héroïque du jeune Vincent Dupin, tombé au combat de Ville-sur-Tourbe, le 16 mai. Toute la population de Lalauque est de cœur avec la famille Dupin dans cette circonstance douloureuse.

RION-DES-LANDES

Morts glorieuses. — La première que nous devons enregistrer est celle de M. Bernard Poisson, capitaine du génie. Il est tombé héroïquement au champ d'honneur à Neuville-Audry, le 9 mai, tandis qu'il travaillait avec les deux mille hommes placés sous son commandement à rendre possible l'éclatante victoire que nos troupes devaient remporter après plusieurs journées de combat acharné sur une position retranchée d'une façon formidable par l'ennemi.

Cette mort, qui met en deuil et auroit en même temps la famille Poisson, de Rion-des-Landes, ainsi que les familles de Rion-des-Landes, a été également et honore l'armée française, car le jeune capitaine du génie, M. Bernard Poisson, était un homme fort instruit, un officier véritablement d'élite qui pensait à l'avance à la mort et avait fait de sa vie une œuvre de sacrifice et de dévouement. Nous nous inclinons respectueusement devant M. Poisson, maître de Rion, et devant sa famille, avec un souvenir amer pour ses enfants qui lui restent et qui sont actuellement sous les armes, et nous leur offrons l'hommage de nos cordiales sympathies.

Le 16 mai, tombait encore au champ d'honneur un autre héros de la guerre, Vincent Dupin, un combattant de Ville-sur-Tourbe, dans une contre-attaque où l'ennemi devait être défilé, et qui restera longtemps comme un des plus beaux faits d'armes de la guerre. Vincent Dupin est tombé face à l'ennemi, frappé d'une balle en plein front. Ses camarades qui l'aimaient ont pieusement recueilli et enseveli ses restes mortels dans le cimetière de Rion-des-Landes. Le jour de la solennité de Jeanne d'Arc, on lui a offert une sainte guerre au fait, en ce jour, au petit soldat de France tombé dans le sein de Dieu comme un héros, et qui est resté fidèle à la famille Dupin, nos douloureuses sympathies.

Basses-Pyrénées

PAU

Chevrons paotais de guerre. — Souscriptions reçues au secrétariat de la mairie :

Pour les hôpitaux. — Report de la liste précédente, 58,620 fr. 20.

Docteur André, 50 fr.; anonyme, 25 fr. — A reporter, 53,707 fr. 10.

Pour les Serbes. — Report de la liste précédente, 1,337 fr.

M. Larrou, rue Duboué, 27, 100 fr.; M. Leyroux (Mazars-Lexons), 100 fr.; M. Rey, trésorier-payeur général, 100 fr.; M. Cailloux, 50 fr.; M. Mortureur de Lasseuse, 50 fr.; Mme Guiraudet, 50 fr.; M. Datanget, 30 fr.; docteur André, 20 fr.; M. Henri Laplace, 5 fr.; M. Louis Bonnemaison, 20 fr.; anonyme, 25 fr.; A. Darodes, 10 fr.; M. Talon, 10 fr.; M. Hafner, payeur général, 50 fr.; M. Blanc, conseiller municipal, 100 fr.; M. Lahite, Grand-Car, 20 fr.; docteur Henri Meunier, 20 fr. — A reporter, 2,005 fr.

Les souscriptions sont reçues au secrétariat.

La Banque de France, à la date de lundi 28 courant, transférera tous ses services dans son nouvel immeuble du numéro 7 de la rue du Lycée.

Avis de recrutement. — Le commandant du recrutement de Pau reçoit journellement, soit des mères, soit des intéressés, des demandes de pièces de renseignements sur les enfants dont pas de son service; il en résulte une correspondance et surtout un retard fâcheux dans l'expédition des affaires qui peut

DOULEURS DANS LE DOS PILULES FOSTER



Sans rival pour douleurs dans le dos et les jambes, courbature, maladies et faiblesse des reins et de la vessie, vives et cuisantes, rhumatismes, névralgies, migraines, maux de tête, écoulements de sang par l'urètre, uricémie, etc.

Seules toutes les pharmacies et par poste H. BINAUD, pharmacien, 25, r. St-Ferdinand, Paris. 3 fr 50 la boîte; 6 boîtes pour 19 fr.

visage, est un modèle de devoir et d'énergie. M. Fernandez de Mougé l'a été dans les sections suivantes :

Cet officier de génie, commandant la section de projection de la division, par ses habiletés et l'efficacité de ses dispositions qu'il a prises, a pu faire fonctionner dès la première nuit un canon à tir rapide, ses projectiles et à l'aide de sa machine à vapeur alimentée aux troupes de grande ligne, qu'il a aidées par ce moyen à repousser une contre-attaque ennemie.

Tous nos compliments et félicitations à ces deux vaillants officiers.

Prix du poste : Ces prix, établis par M. le maire, d'accord avec les boulangers, sont les suivants à partir de samedi 19 juin :

Pain de ménage, rige et couronnes, 1 500 0/0, 3 kilos, 1 32.

Pain ordinaire dit de ménage, 1 k. 500, 0 675; 3 kilos, 1 30; 6 kilos, 3 45.

Pain de mobilisation, 3 kilos, 1 225.

Est entendu que le pain doit être pesé obligatoirement soit à la boutique, soit à domicile.

RUFFEO

Tournée pastorale. — Lundi 21 juin. — Monseigneur Evêque d'Angoulême confirmera les enfants des paroisses de Bayers, Annon, Moulon, Chéron et Chénouet.

Le dimanche 22, à 8 heures, à Valenciennes, Valenciennes et Colletville; coucher à Saint-Angoulem.

Mardi 23. — Saint-Angoulem, Saint-Amant de Bonnières et Saint-Ciers; coucher à La Roche-Foucauld.

CONFOLENS

Mauvais garnements. — Des individus stupides et égarés par le pain ont été obligés de plusieurs jeunes garçons en bordure de la route de Saint-Germain.

Etat-civil. — Nécropses : Marie Pignier, 78 ans, sans profession, rue Saint-Barthélemy.

SALLES-DE-VILLEFAÇAN

Offrande à l'ordre de la brigade. — Gaudin (Daniel) de Salles-de-Villefaçan. — Le 30 avril 1915, en plein jour, au commandement de l'aviation, s'est élançé avec courage à l'assaut des tranchées allemandes et a été blessé en chargeant.

LA ROCHELLE

Blessés devant l'ennemi. — M. Claude Péron, dont la famille habite 6, rue de la Forêt, a été blessé et est soigné à l'hôpital Franklin, au Havre.

M. Martineau, soldat au 137^e, dont la famille habite 4, rue des Mathias, à Tasdon, blessé, est soigné à l'hôpital Franklin.

M. André Guyard, ancien sous-officier au 32^e, sergent chef de section au 175^e, a été blessé le 4 juin, dans la presqu'île de Gallinelle, d'une balle à la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital Franklin.

CHARENTE-INFÉRIEURE

LA ROCHELLE

Blessés devant l'ennemi. — M. Claude Péron, dont la famille habite 6, rue de la Forêt, a été blessé et est soigné à l'hôpital Franklin, au Havre.

M. Martineau, soldat au 137^e, dont la famille habite 4, rue des Mathias, à Tasdon, blessé, est soigné à l'hôpital Franklin.

M. André Guyard, ancien sous-officier au 32^e, sergent chef de section au 175^e, a été blessé le 4 juin, dans la presqu'île de Gallinelle, d'une balle à la jambe droite. Il a été transporté à l'hôpital Franklin.

CHARENTE

TARBEUS

Nos territoriaux sur le front. — Parmi les militaires cités à l'ordre du jour, nous relevons les noms suivants, appartenant à la compagnie de mitrailleurs du 149^e territorial, dont la plupart sont de notre région :

Père Jean-Marie et Bernard Grégoire. — Pendant un violent bombardement sont restés courageusement à leur poste de combat jusqu'à ce qu'ils aient été frappés mortellement.

Sarthebat, caporal chef de pièce, et Lafleur. — Ont fait preuve de courage et de dévouement en cherchant malgré l'intensité du bombardement, à dégager deux de leurs camarades se trouvant sous les débris.

Alodie et Laffaille. — Malgré le bombardement sont restés à leur poste et blessés par un obus ne leur ayant pas fait perdre connaissance.

Barthe, agent de troupe. — S'est acquitté de ses fonctions avec un réel courage et n'a pas hésité, malgré le bombardement, à renseigner le commandant du secteur et prévenir un poste de secours le service médical.

CHARENTE

RUFFEO

Circulation des chiens. — Un chien atteint de rage ayant parcouru des communes voisines et menant plusieurs de ses congénères, le maire de Ruffeo vient de prendre un arrêté interdisant pendant deux mois la circulation des chiens sur la voie publique, à moins qu'ils ne soient fortement tassés ou tenus en laisse et porteurs d'un collier au lieu du propriétaire.

Les chiens errants, non munis de colliers ou non tassés seront capturés, conduits en fourrière et abattus après un délai de quarante-huit heures.

Ce délai sera de huit jours pour les chiens porteurs d'un collier indiquant le nom du propriétaire, qui sera tenu de payer les frais de fourrière, qui sont fixés à 0 fr. 50 par jour.

Tous les chiens de chasse ou de garde ou suspects devront être abattus.

Morts par la France. — On annonce la mort de M. Lucien Mercadier, âgé de 65 ans, des Flandres, décédé à la guerre.

Le jeune et vaillant Amédée Vergnaud de Goué, commune de Maulde, a été tué dans une charge à la baïonnette, au cours d'un combat victorieux.

Gales d'Argonne. — Séance du 13 juin : Recu de quatre dépositaires dont 1 nouveau, 890 francs.

Remboursé la somme de 1410 francs.

COGNAC

Tribunal correctionnel. — Dans sa dernière audience le Tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

Félicie L., née L., arrêtée à Paris, vingt jours de prison par défaut ; a touché des allocations sans y avoir droit.

Justin G. Bellan et Jozac, pour fraude de vin, jugement renvoyé à huitaine.

Situation agricole actuelle. — Elle est satisfaisante en ce qui concerne les fourrages et les céréales. La vigne aurait une bonne apparence mais le froid et la neige de la mi-juin ont fait combattre énergiquement.

Dans. — M. Proust, au nom des Nouvelles-Galeries, a remis à notre maire 900 francs pour les œuvres d'assistance aux militaires et aux blessés.

La Société de secours mutuels de Saint-Brieux a remis aussi à notre maire 100 francs à répartir : 50 francs aux blessés et 50 francs aux prisonniers de guerre.

Reconnaissance et félicitations à ces généreux donateurs.

Deux citations à l'ordre du jour. — MM. Hebert, capitaine d'infanterie titulaire de M. P. et M. Fernandez de Mougé, lieutenant de génie, fils du regretté M. de Mougé, organisateur de Saint-Lager.

M. Hubert a été cité dans les termes suivants à la suite de sa nomination comme chef de section de la légion d'honneur : « A été grièvement blessé, a rejoint le front avant sa guérison complète, blessé une deuxième fois à l'épaule, a tenu à conserver le commandement de sa compagnie. Nécessaire une troisième fois par un éclat d'obus qui lui a labouré le

CHARENTE

RUFFEO

Circulation des chiens. — Un chien atteint de rage ayant parcouru des communes voisines et menant plusieurs de ses congénères, le maire de Ruffeo vient de prendre un arrêté interdisant pendant deux mois la circulation des chiens sur la voie publique, à moins qu'ils ne soient fortement tassés ou tenus en laisse et porteurs d'un collier au lieu du propriétaire.

Les chiens errants, non munis de colliers ou non tassés seront capturés, conduits en fourrière et abattus après un délai de quarante-huit heures.

Ce délai sera de huit jours pour les chiens porteurs d'un collier indiquant le nom du propriétaire, qui sera tenu de payer les frais de fourrière, qui sont fixés à 0 fr. 50 par jour.

Tous les chiens de chasse ou de garde ou suspects devront être abattus.

Morts par la France. — On annonce la mort de M. Lucien Mercadier, âgé de 65 ans, des Flandres, décédé à la guerre.

Le jeune et vaillant Amédée Vergnaud de Goué, commune de Maulde, a été tué dans une charge à la baïonnette, au cours d'un combat victorieux.

Gales d'Argonne. — Séance du 13 juin : Recu de quatre dépositaires dont 1 nouveau, 890 francs.

Remboursé la somme de 1410 francs.

COGNAC

Tribunal correctionnel. — Dans sa dernière audience le Tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

Félicie L., née L., arrêtée à Paris, vingt jours de prison par défaut ; a touché des allocations sans y avoir droit.

Justin G. Bellan et Jozac, pour fraude de vin, jugement renvoyé à huitaine.

Situation agricole actuelle. — Elle est satisfaisante en ce qui concerne les fourrages et les céréales. La vigne aurait une bonne apparence mais le froid et la neige de la mi-juin ont fait combattre énergiquement.

Dans. — M. Proust, au nom des Nouvelles-Galeries, a remis à notre maire 900 francs pour les œuvres d'assistance aux militaires et aux blessés.

La Société de secours mutuels de Saint-Brieux a remis aussi à notre maire 100 francs à répartir : 50 francs aux blessés et 50 francs aux prisonniers de guerre.

Reconnaissance et félicitations à ces généreux donateurs.

Deux citations à l'ordre du jour. — MM. Hebert, capitaine d'infanterie titulaire de M. P. et M. Fernandez de Mougé, lieutenant de génie, fils du regretté M. de Mougé, organisateur de Saint-Lager.

M. Hubert a été cité dans les termes suivants à la suite de sa nomination comme chef de section de la légion d'honneur : « A été grièvement blessé, a rejoint le front avant sa guérison complète, blessé une deuxième fois à l'épaule, a tenu à conserver le commandement de sa compagnie. Nécessaire une troisième fois par un éclat d'obus qui lui a labouré le

COGNAC

Tribunal correctionnel. — Dans sa dernière audience le Tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

Félicie L., née L., arrêtée à Paris, vingt jours de prison par défaut ; a touché des allocations sans y avoir droit.

Justin G. Bellan et Jozac, pour fraude de vin, jugement renvoyé à huitaine.

Situation agricole actuelle. — Elle est satisfaisante en ce qui concerne les fourrages et les céréales. La vigne aurait une bonne apparence mais le froid et la neige de la mi-juin ont fait combattre énergiquement.

Dans. — M. Proust, au nom des Nouvelles-Galeries, a remis à notre maire 900 francs pour les œuvres d'assistance aux militaires et aux blessés.

La Société de secours mutuels de Saint-Brieux a remis aussi à notre maire 100 francs à répartir : 50 francs aux blessés et 50 francs aux prisonniers de guerre.

Reconnaissance et félicitations à ces généreux donateurs.

Deux citations à l'ordre du jour. — MM. Hebert, capitaine d'infanterie titulaire de M. P. et M. Fernandez de Mougé, lieutenant de génie, fils du regretté M. de Mougé, organisateur de Saint-Lager.

M. Hubert a été cité dans les termes suivants à la suite de sa nomination comme chef de section de la légion d'honneur : « A été grièvement blessé, a rejoint le front avant sa guérison complète, blessé une deuxième fois à l'épaule, a tenu à conserver le commandement de sa compagnie. Nécessaire une troisième fois par un éclat d'obus qui lui a labouré le

BARBAZAN

Eaux purgatives et diurétiques. Résultats surprenants obtenus dans un neuvième de santé. Établissements, hôtels, maisons meublées non recatégorisées.

Mars, par Torquato-Tasso et Sébastopol, à M. Gauvreaud, d'Angles.

Primes de 400 francs : Margenta, par Millon et Patriote, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 300 francs : Msi, par Torquato-Tasso et Sentilly, à M. Gauvreaud, d'Angles; Margenta, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 250 francs : Mont-Or, par Jamin et Dragomiroff, à M. Renaud, de Machecoul; Mésange, par Neul et Lora-Couvre, à M. Blumain de Saint-Mars; Montbrin, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Miska, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 200 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 150 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 100 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

BARBAZAN

Eaux purgatives et diurétiques. Résultats surprenants obtenus dans un neuvième de santé. Établissements, hôtels, maisons meublées non recatégorisées.

Mars, par Torquato-Tasso et Sébastopol, à M. Gauvreaud, d'Angles.

Primes de 400 francs : Margenta, par Millon et Patriote, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 300 francs : Msi, par Torquato-Tasso et Sentilly, à M. Gauvreaud, d'Angles; Margenta, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 250 francs : Mont-Or, par Jamin et Dragomiroff, à M. Renaud, de Machecoul; Mésange, par Neul et Lora-Couvre, à M. Blumain de Saint-Mars; Montbrin, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Miska, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 200 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 150 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 100 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

BARBAZAN

Eaux purgatives et diurétiques. Résultats surprenants obtenus dans un neuvième de santé. Établissements, hôtels, maisons meublées non recatégorisées.

Mars, par Torquato-Tasso et Sébastopol, à M. Gauvreaud, d'Angles.

Primes de 400 francs : Margenta, par Millon et Patriote, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 300 francs : Msi, par Torquato-Tasso et Sentilly, à M. Gauvreaud, d'Angles; Margenta, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 250 francs : Mont-Or, par Jamin et Dragomiroff, à M. Renaud, de Machecoul; Mésange, par Neul et Lora-Couvre, à M. Blumain de Saint-Mars; Montbrin, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Miska, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 200 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 150 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 100 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

BARBAZAN

Eaux purgatives et diurétiques. Résultats surprenants obtenus dans un neuvième de santé. Établissements, hôtels, maisons meublées non recatégorisées.

Mars, par Torquato-Tasso et Sébastopol, à M. Gauvreaud, d'Angles.

Primes de 400 francs : Margenta, par Millon et Patriote, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 300 francs : Msi, par Torquato-Tasso et Sentilly, à M. Gauvreaud, d'Angles; Margenta, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 250 francs : Mont-Or, par Jamin et Dragomiroff, à M. Renaud, de Machecoul; Mésange, par Neul et Lora-Couvre, à M. Blumain de Saint-Mars; Montbrin, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Miska, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 200 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 150 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 100 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

BARBAZAN

Eaux purgatives et diurétiques. Résultats surprenants obtenus dans un neuvième de santé. Établissements, hôtels, maisons meublées non recatégorisées.

Mars, par Torquato-Tasso et Sébastopol, à M. Gauvreaud, d'Angles.

Primes de 400 francs : Margenta, par Millon et Patriote, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 300 francs : Msi, par Torquato-Tasso et Sentilly, à M. Gauvreaud, d'Angles; Margenta, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 250 francs : Mont-Or, par Jamin et Dragomiroff, à M. Renaud, de Machecoul; Mésange, par Neul et Lora-Couvre, à M. Blumain de Saint-Mars; Montbrin, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Miska, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 200 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 150 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 100 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

BARBAZAN

Eaux purgatives et diurétiques. Résultats surprenants obtenus dans un neuvième de santé. Établissements, hôtels, maisons meublées non recatégorisées.

Mars, par Torquato-Tasso et Sébastopol, à M. Gauvreaud, d'Angles.

Primes de 400 francs : Margenta, par Millon et Patriote, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 300 francs : Msi, par Torquato-Tasso et Sentilly, à M. Gauvreaud, d'Angles; Margenta, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 250 francs : Mont-Or, par Jamin et Dragomiroff, à M. Renaud, de Machecoul; Mésange, par Neul et Lora-Couvre, à M. Blumain de Saint-Mars; Montbrin, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Miska, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 200 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 150 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 100 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

BARBAZAN

Eaux purgatives et diurétiques. Résultats surprenants obtenus dans un neuvième de santé. Établissements, hôtels, maisons meublées non recatégorisées.

Mars, par Torquato-Tasso et Sébastopol, à M. Gauvreaud, d'Angles.

Primes de 400 francs : Margenta, par Millon et Patriote, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 300 francs : Msi, par Torquato-Tasso et Sentilly, à M. Gauvreaud, d'Angles; Margenta, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 250 francs : Mont-Or, par Jamin et Dragomiroff, à M. Renaud, de Machecoul; Mésange, par Neul et Lora-Couvre, à M. Blumain de Saint-Mars; Montbrin, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Miska, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 200 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 150 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 100 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

BARBAZAN

Eaux purgatives et diurétiques. Résultats surprenants obtenus dans un neuvième de santé. Établissements, hôtels, maisons meublées non recatégorisées.

Mars, par Torquato-Tasso et Sébastopol, à M. Gauvreaud, d'Angles.

Primes de 400 francs : Margenta, par Millon et Patriote, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 300 francs : Msi, par Torquato-Tasso et Sentilly, à M. Gauvreaud, d'Angles; Margenta, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 250 francs : Mont-Or, par Jamin et Dragomiroff, à M. Renaud, de Machecoul; Mésange, par Neul et Lora-Couvre, à M. Blumain de Saint-Mars; Montbrin, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Miska, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 200 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 150 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 100 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

BARBAZAN

Eaux purgatives et diurétiques. Résultats surprenants obtenus dans un neuvième de santé. Établissements, hôtels, maisons meublées non recatégorisées.

Mars, par Torquato-Tasso et Sébastopol, à M. Gauvreaud, d'Angles.

Primes de 400 francs : Margenta, par Millon et Patriote, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 300 francs : Msi, par Torquato-Tasso et Sentilly, à M. Gauvreaud, d'Angles; Margenta, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 250 francs : Mont-Or, par Jamin et Dragomiroff, à M. Renaud, de Machecoul; Mésange, par Neul et Lora-Couvre, à M. Blumain de Saint-Mars; Montbrin, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Miska, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 200 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 150 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 100 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

BARBAZAN

Eaux purgatives et diurétiques. Résultats surprenants obtenus dans un neuvième de santé. Établissements, hôtels, maisons meublées non recatégorisées.

Mars, par Torquato-Tasso et Sébastopol, à M. Gauvreaud, d'Angles.

Primes de 400 francs : Margenta, par Millon et Patriote, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 300 francs : Msi, par Torquato-Tasso et Sentilly, à M. Gauvreaud, d'Angles; Margenta, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 250 francs : Mont-Or, par Jamin et Dragomiroff, à M. Renaud, de Machecoul; Mésange, par Neul et Lora-Couvre, à M. Blumain de Saint-Mars; Montbrin, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Miska, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 200 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 150 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

Primes de 100 francs : Mésange, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Hachet, de Saint-Père-en-Retz; Mirza, par Mac-Torus et Sébastopol, à M. Mahilais, à Saint-Père-en-Retz.

tribunal de Civray et a été ensuite nommé aux mêmes fonctions à Confolens.

Etat civil. — Décès : Vignault Jeanne-Marie, 5 ans, au Puits-Gaillot.

AVAILLES-LIMOUZINE

Remise de décoration. — Vendredi matin, à Angers, en présence des troupes de la garnison, M. le lieutenant-colonel Bouton a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le capitaine Tromas, notre compatriote.

Le capitaine Tromas a été cité à l'ordre du jour par avoir courageusement mené son bataillon. Il fut grièvement blessé.

Dordogne

PERIGUEUX

Tel père tel fils. — Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre d'Eschallons, aspirant au 1^{er} régiment d'artillerie, ancien élève de l'Institut Saint-Joseph de Périgueux, fils de la comtesse d'Eschallons, vient d'être cité à l'ordre du jour de la division pour sa belle conduite au feu le 22 avril. Prenant part à une attaque par la première fois, s'est distingué à son poste de combat, en allant se placer en tête d'un boyau dangereux disputé à l'ennemi, pour lancer des grenades. A été blessé aux jambes par une grenade ennemie.

Le jeune aspirant s'était engagé dès la déclaration de guerre, bien avant l'appel de sa classe. Tous nos vœux de prompt rétablissement à ce jeune vaillant, digne continuateur de son père, et d'un nom toujours si vaillamment illustré par son grand-père sur les champs de bataille. Son père, à son même âge, faisait la même campagne contre le même ennemi, et recevait la médaille militaire à l'issue de la campagne de la Sarre. Bon sang ne saurait mentir.

tribunal de Civray et a été ensuite nommé aux mêmes fonctions à Confolens.

Etat civil. — Décès : Vignault Jeanne-Marie, 5 ans, au Puits-Gaillot.

AVAILLES-LIMOUZINE

Remise de décoration. — Vendredi matin, à Angers, en présence des troupes de la garnison, M. le lieutenant-colonel Bouton a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le capitaine Tromas, notre compatriote.

Le capitaine Tromas a été cité à l'ordre du jour par avoir courageusement mené son bataillon. Il fut grièvement blessé.

tribunal de Civray et a été ensuite nommé aux mêmes fonctions à Confolens.

Etat civil. — Décès : Vignault Jeanne-Marie, 5 ans, au Puits-Gaillot.

AVAILLES-LIMOUZINE

Remise de décoration. — Vendredi matin, à Angers, en présence des troupes de la garnison, M. le lieutenant-colonel Bouton a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le capitaine Tromas, notre compatriote.

Le capitaine Tromas a été cité à l'ordre du jour par avoir courageusement mené son bataillon. Il fut grièvement blessé.

tribunal de Civray et a été ensuite nommé aux mêmes fonctions à Confolens.

Etat civil. — Décès : Vignault Jeanne-Marie, 5 ans, au Puits-Gaillot.

AVAILLES-LIMOUZINE

Remise de décoration. — Vendredi matin, à Angers, en présence des troupes de la garnison, M. le lieutenant-colonel Bouton a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le capitaine Tromas, notre compatriote.

Le capitaine Tromas a été cité à l'ordre du jour par avoir courageusement mené son bataillon. Il fut grièvement blessé.

tribunal de Civray et a été ensuite nommé aux mêmes fonctions à Confolens.

Etat civil. — Décès : Vignault Jeanne-Marie, 5 ans, au Puits-Gaillot.

AVAILLES-LIMOUZINE

Remise de décoration. — Vendredi matin, à Angers, en présence des troupes de la garnison, M. le lieutenant-colonel Bouton a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le capitaine Tromas, notre compatriote.

Le capitaine Tromas a été cité à l'ordre du jour par avoir courageusement mené son bataillon. Il fut grièvement blessé.

tribunal de Civray et a été ensuite nommé aux mêmes fonctions à Confolens.

Etat civil. — Décès : Vignault Jeanne-Marie, 5 ans, au Puits-Gaillot.

AVAILLES-LIMOUZINE

Remise de décoration. — Vendredi matin, à Angers, en présence des troupes de la garnison, M. le lieutenant-colonel Bouton a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le capitaine Tromas, notre compatriote.

Le capitaine Tromas a été cité à l'ordre du jour par avoir courageusement mené son bataillon. Il fut grièvement blessé.

tribunal de Civray et a été ensuite nommé aux mêmes fonctions à Confolens.

Etat civil. — Décès : Vignault Jeanne-Marie, 5 ans, au Puits-Gaillot.

AVAILLES-LIMOUZINE

Remise de décoration. — Vendredi matin, à Angers, en présence des troupes de la garnison, M. le lieutenant-colonel Bouton a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le capitaine Tromas, notre compatriote.

Le capitaine Tromas a été cité à l'ordre du jour par avoir courageusement mené son bataillon. Il fut grièvement blessé.

tribunal de Civray et a été ensuite nommé aux mêmes fonctions à Confolens.

Etat civil. — Décès : Vignault Jeanne-Marie, 5 ans, au Puits-Gaillot.

AVAILLES-LIMOUZINE

Remise de décoration. — Vendredi matin, à Angers, en présence des troupes de la garnison, M. le lieutenant-colonel Bouton a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le capitaine Tromas, notre compatriote.

Le capitaine Tromas a été cité à l'ordre du jour par avoir courageusement mené son bataillon. Il fut grièvement blessé.

tribunal de Civray et a été ensuite nommé aux mêmes fonctions à Confolens.

Etat civil. — Décès : Vignault Jeanne-Marie, 5 ans, au Puits-Gaillot.

AVAILLES-LIMOUZINE

Remise de décoration. — Vendredi matin, à Angers, en présence des troupes de la garnison, M. le lieutenant-colonel Bouton a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le capitaine Tromas, notre compatriote.

Le capitaine Tromas a été cité à l'ordre du jour par avoir courageusement mené son bataillon. Il fut grièvement blessé.

tribunal de Civray et a été ensuite nommé aux mêmes fonctions à Confolens.

Etat civil. — Décès : Vignault Jeanne-Marie, 5 ans, au Puits-Gaillot.

AVAILLES-LIMOUZINE

Remise de décoration. — Vendredi matin, à Angers, en présence des troupes de la garnison, M. le lieutenant-colonel Bouton a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le capitaine Tromas, notre compatriote.

Le capitaine Tromas a été cité à l'ordre du jour par avoir courageusement mené son bataillon. Il fut grièvement blessé.

tribunal de Civray et a été ensuite nommé aux mêmes fonctions à Confolens.

Etat civil. — Décès : Vignault Jeanne-Marie, 5 ans, au Puits-Gaillot.

AVAILLES-LIMOUZINE

Remise de décoration. — Vendredi matin, à Angers, en présence des troupes de la garnison, M. le lieutenant-colonel Bouton a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le capitaine Tromas, notre compatriote.

Le capitaine Tromas a été cité à l'ordre du jour par avoir courageusement mené son bataillon. Il fut grièvement blessé.

tribunal de Civray et a été ensuite nommé aux mêmes fonctions à Confolens.

Etat civil. — Décès : Vignault Jeanne-Marie, 5 ans, au Puits-Gaillot.

AVAILLES-LIMOUZINE

Remise de décoration. — Vendredi matin, à Angers, en présence des troup